



SERVICES AUX PERSONNES



APPRENTISSAGE

CAP AEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance

FORMATION EN 1 AN

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

L'apprenti réalise les missions qui lui sont confiées à partir des consignes données par la structure et sous l'autorité d'un tuteur.

L'apprenti se forme dans des structures privées ou publiques en lien avec la petite enfance

- Répondre aux besoins de l'enfant
- Prodiger des soins de confort
- Proposer et encadrer des animations auprès d'enfants
- Contribuer au développement de l'enfant, et être acteur dans sa socialisation
- Assurer l'entretien et l'hygiène des divers espaces de vie d'un enfant (à domicile et en structure)

PROGRAMME

MATIÈRES PROFESSIONNELLES :

- EP1 : Accompagner le développement
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Diplôme reconnu par l'État, ce CAP permet au candidat de suivre une formation générale et technique à la fois. Dans le monde professionnel, le CAP Petite Enfance permet :

- L'accueil des enfants, la réalisation des soins d'hygiène et la prise des repas en toute sécurité
- L'éducation et le développement de l'enfant
- L'entretien et l'hygiène des espaces
- Le conseil aux parents
- Communication et travail en équipe

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

Après l'obtention du Cap AEPE, l'insertion directe à l'emploi est possible dans de nombreuses structures publiques ou privées en lien avec la petite enfance avec des compétences acquises comme :

- des activités d'animation et d'éveil
- des activités de soins du quotidien
- des activités liées à la collaboration

Exemples de structures : crèche, micro-crèche, école maternelle, ACM (Accueil Collectif de Mineur 0-6 ans), MAM (Maison d'Assistant Maternelle)

Des métiers sont accessibles suite à l'obtention du CAP AEPE :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistante Maternelle
- ATSEM /ASEM (Agent territorial spécialisé en école maternelle)

CONTACT



Audrey DISASSINI
a.disassini@institutdegenech.fr



28 rue Victor Hugo
59810 Lesquin



03 20 62 29 99



www.institutdegenech.fr



- Agent de crèche
- Aide auxiliaire de puériculture
- Aide éducateur
- Agent animation
- Animateur petite enfance

POURSUITE D'ÉTUDE

- Intégrer directement la classe de 1^{ère} BAC pro SAPAT : Services Aux Personnes et Aux Territoires (sur le site de Lesquin proposé également en alternance)
- Concours ATSEM
- Ecole d'Auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Auxiliaire de vie sociale
- Ecole de Moniteur éducateur
- Ecole d'éducateur de Jeunes Enfants : après 3 années d'expérience, vous pouvez prétendre à l'entrée en école EJE

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques avec matériels de puériculture
- Equipement numérique pour chaque apprenant.
- Les salles sont équipées de vidéo projecteurs et d'Apple TV.
- Les formateurs sont munis d'Ipad afin d'innover dans leurs séquences pédagogiques.
- Travaux de groupe, pédagogie active, inductive, déductive, projets sur thématiques, apprentissage par problèmes
- Pratiques professionnelles au centre de formation.
- Visites d'entreprises, de salons professionnels...
- Interventions extérieures de professionnels (Langage des signes, portage bébé, littérature jeunesse...)
- Accompagnement individualisé sur l'orientation
- Contrôle des activités de l'apprenti avec le livret d'apprentissage, les bilans semestriels et les visites en entreprise.

MODALITÉS

PUBLIC

- Toute personne désireuse de travailler et communiquer auprès d'enfants
- Etre âgé de 16 à 29 ans révolus
- Sans limite d'âge pour les personnes RQTH

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base (parler, lire, écrire et compter en français)
- Avoir un BEP, CAP, BAC ou plus dans n'importe quel domaine

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entretien individuel et test de positionnement.

Délais d'accès : Entretien dans le mois qui suit le contact et acceptation dès la signature du contrat.

DATES, DURÉE

- Le CAP AEPE se prépare en 1 an (soit environ 450 heures) de octobre jusque juin selon un planning fourni par le centre.
- Alternance : 08 heures en CFA et le reste de la semaine en entreprise, sur une base de 35h / semaine (2,5 jours de Congés Payés cumulés par mois)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves Terminales

VALIDATION / SANCTION

Diplôme CAP délivré par le Ministère de l'Education Nationale

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 à 20 participants

TARIFS DE LA FORMATION

Pour 12 mois : 8100 € / Formation prise en charge par les OPCO et le les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

► plus d'info sur le salaire et les aides aux apprentis sur le site internet

ACCESSIBILITÉ

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap